



Dans le cadre de la collaboration transfrontalière, dont un des buts est de favoriser le développement touristique, la Ville de Dudelange, la communauté des communes de Cattenom et la commune de Volmerange-les-Mines ont élaboré un circuit transfrontalier pédestre et VTT intitulé « le circuit de la Minette ».

Ce sentier vise à renforcer les liens existants entre Dudelange et Volmerange-les-Mines ainsi que de leurs habitants et à valoriser leur histoire et patrimoine commun, dont la mine est un élément majeur. Le circuit autopédestre et VTT a été nommé « sentier de la minette », en souvenir de l'exploitation du minerai de fer dans cette région.



Le balisage du sentier, un anneau rouge sur fond blanc, a été réalisé par le club vosgien, qui a installé les panneaux directionnels des 2 côtés, le parcours pouvant ainsi être fait au départ de Dudelange et de Volmerange-les Mines.



Sentier réalisé en collaboration avec la communauté de communes de Cattenom (CCCE), la Ville de Dudelange, la commune de Volmerange-les-Mines et le club vosgien



ville@dudelange.lu /// T +352 51 61 21-1 ///  
F +352 51 61 21 299 /// BP 73 /// L3401 Dudelange ///  
www.dudelange.lu



# CIRCUIT TRANSFRONTALIER DE LA MINETTE

CIRCUIT PÉDESTRE ET VTT  
TRANSFRONTALIER DUDELANGE ///  
VOLMERANGE-LES-MINES





**Départ Dudelange :  
Stade Barozzi/boulodrome**

**Circuit de 10km**  
dont 5,5 km à Dudelange et 4.5 km  
à Volmerange-les-mines en France.

**Départ Volmerange-les-mines :  
casernes sapeur-pompier**

© Fond de plan : Administration du Cadastre  
et de la Topographie Luxembourg.  
Extrait déduit de la carte topographique à  
l'échelle 1:20.000. Autorisation de publication  
du 10.08.2010